L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 DECEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS PROPRIETAIRES;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR;
E. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 2 DECEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Blache & Leaumont, 77, rue de Chartres—Habillements d'hiver, chemises, caleçons, etc.

Par B Turpin, 56 Vieille Levée—Amandes, eau-de-vie, absinthe.

Par R B Sykes, 43 rue des Magasins—Chaussures.

Par Lperné & Thomas, à la presse à coton de Frécet—27 balles de coton.

Par B Turpin, à 10 heures et demie, 56, Vieille Levée—Cigares, whisky, rhum, fruits, etc.

Par Blache & Léaumont, à 10 heures, à leur magasin d'encan, 77 rue de Chartres—100 caisses bottes, souliers et brodequins, à crédit.

☞ Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

LES VICTIMES DE L'INCENDIE.—Les incendies qui depuis quelque temps désolent la Nouvelle-Orléans, ont réduit à la misère des centaines de familles. Le comité chargé de recueillir des secours en faveur des victimes a déposé dans nos bureaux une liste de souscription. Nous recevons avec reconnaissance des offrandes destinées à soulager d'honorables infortunes.

Le prochain Congrès.

La question de l'organisation du Congrès continue à préoccuper vivement l'opinion. Comme les chambres se réuniront à Washington dans trois jours, l'attente ne sera pas longue. L'anxiété des partis est extrême. L'administration agit déjà partout où son influence peut s'exercer pour obtenir la nomination d'un démocrate national au poste de speaker de la Chambre. Malheureusement le parti du gouvernement n'a pas la majorité à la Chambre; pour y atteindre, il lui faudrait vingt-sept voix de plus. Aux républicains-noirs, au contraire, il n'en manque guère qu'une demi-douzaine.

L'avantage est donc incontestablement à ces derniers. Mais, d'une autre part, les graves événements qui se sont accomplis il y a quelques semaines en Virginie, ont rendu bien difficile un rapprochement entre les free-soilers et l'opposition du Sud. Avant l'échauffourée de Harper's Ferry, nous ne doutions presque pas du succès des républicains de la Chambre. Nous pensions qu'il leur serait pas difficile, en offrant les compensations ordinaires, de faire voter avec eux six ou sept des démocrates dissidents et de s'assurer de la sorte la majorité absolue. Maintenant, cette combinaison ne pourra pas s'exécuter aussi aisément. Les membres du Sud refuseront, selon toute probabilité, de pactiser, même provisoirement, avec un parti qui est au fond responsable du sang versé à Harper's Ferry.

Restent les démocrates anti-Lecomptonistes du Nord qui n'auraient pas la même répugnance à conclure une alliance avec les républicains. Se laisseront-ils gagner par ceux-ci? Nous n'en serions pas étonnés. C'est aux démocrates nationaux à ne pas se laisser prévenir et à faire à leurs collègues dissidents les premières avances. Les démocrates du Nord qui se sont séparés de l'administration parce qu'ils n'approuvent pas la conduite tenue par M. Buchanan au sujet du Kansas, ne se sont pas pour cela jetés dans les bras d'un autre parti. Ils sont restés démocrates, et ils n'attendent qu'une occasion favorable pour se rallier au gouvernement. Ils n'ignorent pas qu'en aidant au succès, même provisoire, des républicains, ils rendent ce parti puissant et si dangereux pour la cause démocratique, ils prépareraient leur propre défaite dans l'avenir.

Mais c'est surtout en politique que l'on peut dire que l'esprit est fort la chair est faible. On voit s'accomplir tous les jours dans les sphères du pouvoir les plus monstrueux et les plus étourdissants compromis. On transige sur tout, même sur l'honneur, quand il s'agit d'atteindre à de hauts emplois, à d'éminentes dignités ou tout simplement à des fonctions grassement salariées. Les républicains noirs ne manqueront pas d'offrir aux démocrates anti-Lecomptonistes, en retour de leurs suffrages pour le speaker, les places de greffier, d'imprimeur, etc. Il faut que les démocrates nationaux qu'un parti d'empêcher l'effet de cette offre séduisante; c'est d'employer le même argument et de dire aux démocrates dissidents: Venez nous et vous serez récompensés. Seulement, comme ces derniers ne sont pas assez nombreux pour fixer la victoire du côté de l'administration, il faudra qu'ils consentent au partage des récompenses avec l'opposition du Sud.

La part de dépouilles dont peuvent disposer les démocrates nationaux n'est donc pas aussi forte que celle qui sert d'appât aux républicains. Néanmoins avec un peu d'habileté l'administration peut encore espérer de déjouer les manœuvres de ses adversaires. L'affaire qui règne entre elle et les démocrates anti-Lecomptonistes, mal leur dissentiment au sujet du Kansas, cédera sans doute ces derniers plus accommodants à l'endroit d'un rapprochement momentané, tandis que d'une autre part, il n'est guère possible, comme nous l'avons déjà dit, que l'opposition du Sud consente, dans les circonstances actuelles, à faire cause commune avec les républicains. Espérons que le dénouement de la lutte dont la Chambre doit être bientôt le théâtre, sera favorable à la cause de l'administration, c'est-à-dire à celle du Sud.

Inauguration du Théâtre de l'Opéra.

L'inauguration du Théâtre de l'Opéra a eu lieu hier soir. Dès l'après-midi des groupes de curieux se formaient aux alentours de l'édifice et bien avant le moment de l'ouverture des portes une foule compacte se pressait sous le péristyle. Vers sept heures, la foule, se portant de l'extérieur à l'intérieur, envahissait la salle; au moment du lever du rideau toutes les places étaient prises des combles au parterre. Les dames elles-mêmes, chose incroyable, avaient bravé l'antique préjugé qui les empêchait jadis d'assister aux représentations de débuts et apportaient le charme de leur présence à la solennité du jour. Vue de l'orchestre, la nouvelle salle ainsi garnie et baignée par des flots de lumière, constituait seule un spectacle des plus attrayants.

Enfin l'heure attendue avec anxiété a sonné et bientôt la représentation commence.

Nous n'avons pas l'intention de donner, à l'heure avancée de la nuit où nous écrivons, une appréciation complète de cette représentation. Nous venons seulement indiquer à la hâte les principaux traits de la fête et constater l'immense succès des débutants.

Mme Feitlinger, chanteuse légère, est une charmante artiste qui se taillera bientôt un large domaine dans la faveur du public. Elle possède une très jolie voix et un beau talent de cantatrice. Elle dit avec goût et pose la note d'une façon remarquable. Son duo avec M. Mathieu, au deuxième acte, où elle a mis beaucoup de délicatesse de coloris et de sentiment, a été vivement applaudi.

M. Mathieu, ténor, est pour nous un artiste d'un mérite immense: il dit le récitatif avec une ampleur magistrale et fait passer chez l'auditeur l'émotion qu'il porte en lui. En un mot il sent profondément et exprime de même. Il a dit toute cette partie sublime du trio "mon père tu m'as de maudire" avec un accent déchirant et plein de larmes.

M. Melchissédec, le bariton, possède le plus bel instrument que nous ayons entendu depuis longtemps. Sa voix est puissante, sonore, bien timbrée et très souple. Il a de la chaleur et exprime juste.

M. Charles Petit, ténor léger, a chanté avec une charmante voix, la délicieuse romance du 1er acte.

M. Genibrel, un enfant gâté de notre public, a été revu avec plaisir. Son talent est connu de tous.

Nous n'apprécierons pas la charmante Dugazon, Mme Bertail Marechal, dans un rôle aussi peu important que celui de Jemmy; nous attendrons une autre occasion. Ainsi ferons nous pour la 2ème basse, M. Vanloo.

Ceci posé, disons un mot de l'ensemble.

La représentation a marché d'un bout à l'autre avec un bonheur inouï. Les masses chorales ont déployé un ensemble remarquable dans les chœurs, principalement dans les deux grands finales du 1er et 2ème actes. Le public aurait dû récompenser par ses bravos les efforts et le zèle de ces modestes artistes presque toujours oubliés. Nous en dirons autant de l'orchestre qui est puissant comme nombre et riche en solistes de talents.

☞ La foire au profit des orphelins du Troisième District sera continuée ce soir, à l'Armory Hall.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE.—La cinquième livraison du *Journal de la Société Médicale* a paru hier. Nos remerciements au secrétaire et au comité de rédaction pour l'exemplaire qu'ils ont eu l'attention de nous donner.

Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

Suite des nouvelles par l'Europa.

LA CHINE REFUSE LE TRAITÉ AVEC L'AMÉRIQUE.

L'Angleterre s'oppose à la régence en Italie.

REPRESAILLES AU MAROC.

New-York, 1er décembre.—Les nouvelles apportées par le steamship Europa, de Shanghai, Chine, annoncent que le gouvernement chinois a répudié le traité avec les Etats-Unis, en refusant d'ouvrir les portes de Suvutopie et Taman, selon les stipulations contenues dans le traité. M. Persigny, ministre français à Londres, a obtenu des pouvoirs de son gouvernement pour s'entendre avec lord John Russell, sur les bases à établir pour le congrès européen. L'Autriche et l'Angleterre a protesté contre l'établissement d'une régence dans l'Italie Centrale. Les préfets de police, en France, ont reçu l'ordre d'inviter les journaux de modérer leur polémique vis-à-vis de l'Angleterre.

Des nouvelles de Turin, mandent que le chevalier Buon Compagne, remettra probablement sa résignation de régent au gouvernement de la Sardaigne.

AGITATION AU MAROC.

Des nouvelles de Tanger font part d'une grande inquiétude qui règne parmi la population catholique du Maroc, laquelle se rend sur la côte dans l'intention de trouver un refuge à bord de batiments étrangers. Deux navires de guerre anglais ont amené 350 de ces derniers, des plus petits ports du Maroc. La fuite des chrétiens est attribuée à la panique d'un massacre général des leurs par les troupes marocaines. Une force de 40,000 hommes de troupes espagnoles, débarquera sur la côte du Maroc au commencement de décembre.

Liverpool, 19 nov.—Farines américaines, 23 à 28 sh. le baril. Maïs languissant; jaune 32 à 33 sh. six quarter; blanc, 33 à 38 sh. Marché aux provisions plus actif. Graisse, 57 à 58 sh. Café languissant aux dernières cotes. Sucre calme aux anciens prix. Café calme.

Bourse de Paris—Fermeture calme. Le trois pour cent à clos à 69 fr. 85 c.

NOUVELLES MARITIMES.

Passe à l'Outre, 1er décembre—La corvette Saratoga, commandant Turner, a mis à la voile ce matin pour l'extrémité des Passes. On croit qu'il doit prendre la mer.

FAUSSE MONNAIE.

Cincinnati, 1er décembre—La police a arrêté ici aujourd'hui un individu arrivant de la Nlle Orléans, et ayant en sa possession une grande quantité de billets de $10 de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans. On a trouvé aussi sur sa personne des papiers qui font savoir que onze individus sont partis de Cairo pour la Nlle Orléans avec $125,000 de ces faux billets, pour les mettre en circulation.

L'affaire de J. D. Sheppard.—Vickeburg, 1er décembre—J. D. Sheppard qui avait été accusé de détournement de fonds de son patron de cette ville, et qui s'était sauvé à la Nouvelle Orléans, où il avait été arrêté et relaxé ensuite, s'en est retourné à Vicksburg où il s'est livré entre les mains de la justice. Au moment de son arrestation, Sheppard a nié de s'être soustrait à la justice, et n'a pas reconnu le droit à qui que ce soit de le détenir comme prisonnier. Il avait été relaxé, et, immédiatement après, arrêté comme porteur d'armes prohibées—Déchargé de nouveau il s'est lui-même présenté à la justice.

CONFÉDÉRATION DU SUD.

Une résolution a été prise dans la législature de Columbia, par laquelle elle exprime sa coopération à la formation d'une confédération du Sud.

Une seconde résolution a été prise, exigeant des renseignements sur la situation des arsenaux et approvisionnements de guerre de l'Etat.

Marché de New-York, 1er décembre—Les transactions sur le coton sont modérées—Middling Uplands coté à 11 cts. Grandes demandes pour les mélasses; il y a rareté de cet article en qualités supérieures. Le change est coté de 109 à 109 7/8 pour les effets de banque et de 109 1/2 à 109 3/4 pour les effets du commerce.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 1 déc—Ont été signalés, descendant le fleuve, le Woodford ce matin à 2 heures, et le Hesperian à 3 h.

Vicksburg, 1er décembre—Ont été signalés descendant le fleuve: J. Bell à 4 heures de l'après midi, et le Homer à 5 heures.

RIVIÈRES.—Louisville, 1er décembre—L'Ohio décroît à cet endroit, contenant 4 pieds d'eau aux chûtes.

JOHN BROWN.—C'est aujourd'hui, 2 décembre, que sera exécuté à Charlestown, Virginie, John Brown, le chef de l'insurrection de Harper's Ferry.

CHRONIQUE LOCALE.

LE MEURTRE DE LAURENT FLEURY.—Le recorder Wiltz a repris hier l'interrogatoire d'America Williams et de Mary Jane Jackson. Nous publions plus bas le reste des témoignages.

Christian Cornelius, domicilié dans la rue Ste-Anne, entre Tonti et Miro.—Le jour de l'élection, en passant à l'encoignure Rampart et St-Pierre, je fus témoin d'une rixe entre trois femmes et le propriétaire du Beer House; cela se passait dans la cour. J'y entrai et vis America Williams prendre un couteau que Seideusal lui ordonna de laisser sur la table. "Je ne le laisserai pas, s'écria-t-elle; je vous en donnerai le prix." Seideusal alors voulut la mettre dehors; au même instant le défunt, qui se trouvait près de Seideusal, fut blessé d'un coup de couteau au-dessous de l'œil, par America Williams. Mary Jane Jackson avait un couteau à la main, mais je ne l'ai pas vue s'en servir. Je n'ai pas vu Fleury terrasser America Williams. Quand je sortis, le cabman occupait son siège.

Contre-examen.—J'étais à trois pieds d'America Williams. J'ai vu la lame du couteau, mais rien de ce qu'était dessus n'attira mon attention. C'est la seule blessure que j'ai vu America faire. Cela eut lieu cinq ou six minutes après mon entrée dans la cour. Je n'ai vu personne autre se battre avec Fleury. Je n'ai pas déclaré, devant le coroner, avoir vu Fleury terrasser America Williams d'un coup de manche à balai. Je me trouvais à l'intérieur, près de la porte, après que Fleury eut été blessé. Je n'ai pas vu America se servir une seconde fois du couteau.

Dr Gustave Devron, de l'Hôpital de Charité.—Laurent Fleury vint à l'hôpital dans la soirée du 7 courant, fit panser sa blessure et s'en retourna chez lui; le lendemain matin, il revint à l'institution et y mourut le mercredi.

Le témoin aida le Dr Hart à faire l'autopsie; il coupa une partie du crâne et y découvrit un morceau de la lame d'un couteau de poche, à une profondeur de deux pouces.—Fleury se plaignait de la blessure à la tête; peut-être aurait il été sauvé si l'on avait découvert et extrait ce morceau de lame.

Le recorder a envoyé America Williams devant la Première Cour pour meurtre et Mary Jane Jackson sous prévention de complicité. Ellen Morrison a été acquittée.—Mary Jane a été renvoyée en outre devant le juge Hunt pour avoir poignardé et voulu tuer Seidensall.

LA MORT DE COUPLAND.—Le coroner Beach a tenu une enquête, hier matin, sur le corps de Wm. Graves Coupland tué, la veille au soir, d'un coup de pistolet par Wm. H. Evington, dans le café "Golden Age."

R. Alexander—J'étais assis en face du salon du café Doyle. Accompagné d'un ami, j'entrai dans le café Golden Age. Le défunt et Evington causaient de luttes; ils allèrent ensuite sur le trottoir. Un nommé Wright, qui était quelque peu ivre, tira un pistolet à un coup; Evington, désirant le voir décharger, paria qu'il ne partirait pas. Le défunt prit l'arme et fit un pari avec Evington qu'elle partirait; il tira la détente et la capsule rata. Le défunt fit alors observer qu'il avait un pistolet qui ne raterait pas. Un pari s'engagea là dessus; le défunt arma le pistolet et le coup partit.

Evington, Wright et lui entrèrent ensuite dans le café pour boire. Le défunt tira son pistolet et, s'adressant à Wright "vous avez parié que mon pistolet ne partirait pas; je n'en ai déchargé qu'un canon, vous pouvez ainsi vous rattraper." Wright répondit qu'il ne voulait pas parier, et tous les spectateurs demandèrent au défunt de remettre l'arme dans sa poche; il s'y refusa et répéta que le canon n'était pas chargé. C'est alors qu'Evington se présenta en s'écriant "Billy n'essayerait pas de nous tromper" ou quelque chose de semblable; il allongea le bras, tira la détente et le coup partit. Le défunt chancela et tomba sur une chaise; personne ne crut qu'il était blessé. Je m'approchai de lui et, apercevant du sang, j'ouvris son gilet de dessous et sa chemise et je vis qu'il était réellement blessé. Tout le monde pensait qu'il plaisantait.

Coupland expira au bout de deux ou de trois minutes sans avoir prononcé une seule parole. Evington fut consterné quand il apprit qu'il l'avait tué. Il n'y avait pas eu de querelle entre eux. Evington dit que Coupland était son meilleur ami. Tous deux avaient bu, mais je ne pense pas être qu'ils étaient ivres.

Le témoin ayant été rappelé, a déclaré qu'il n'a pas vu Evington tirer la détente mais que sa position, &c., le lui fait supposer.

T. H. WETMAN.—Sa déposition s'accorde sur presque tous les faits avec celle de M. Alexander. Il n'a pas vu Evington tirer la détente; il croit qu'Evington essayait de s'emparer du pistolet. Le témoin ne pense pas que Coupland eût toute sa raison depuis quelque temps; il lisait les ouvrages de Swedenborg depuis plusieurs semaines et disait qu'il avait été au cimetière pour voir son frère, qu'il avait causé avec lui; que les chiens voulaient manger le cadavre, qu'il avait fait feu sur eux mais n'avait pu les atteindre. Il avait déclaré, à différentes reprises, que si personne ne le tuait il se suiciderait; qu'il ne voulait pas vivre plus long-temps, parce que son frère, le seul être qu'il aimât, était mort.

ROBERT DALE a donné un témoignage qui ne diffère guère de celui de M. Alexander. Il n'a pas vu tirer le pistolet. Après que le défunt se fût assis sur la chaise, qu'il a entendu dit: "s'il joue, il joue fort bien." Evington s'approcha de Coupland et dit, en le frottant derrière l'oreille, qu'il voudrait bien que Coupland plaisantât. Dès qu'Evington acquit la certitude que Coupland était mort, il s'arracha les cheveux et s'écria qu'il avait tué son meilleur ami. Il demanda que quelqu'un l'accompagnât au bureau de police pour s'y constituer prisonnier. Ils étaient ensemble depuis trois quarts d'heure et s'entretenaient très amicalement. "Coupland a déclaré [illegible] ..."

Henry J. Wright, Robert Cunningham et Edwin Kane ont donné le même témoignage que M. Alexander et les autres.

Verdict, accident.

PREMIÈRE COUR DU DISTRICT, J. G. Hunt, juge.—J. W. [illegible] a été reconnu coupable d'assaut et batterie. Henry Miller, accusé pour vol a été acquitté.

M. E. T. Parker, shérif, a nommé les personnes suivantes comme députés: Ursin F. Seichanydre, Bernard Seichanydre, F. W. Andres, J. W. Leech, B. L. Hearn, Jules Frémaux, L. Woolfert et T. Elliot.

DISPARITION MYSTÉRIEUSE D'UN ENFANT.—Une dame du Premier District donna son enfant, hier, à une jeune bonne d'enfant pour aller se promener avec lui. Quelques heures après, la dame ayant remarqué la jeune fille de retour à la maison, s'informa sur l'absence de son enfant. Celle-ci répondit qu'elle avait confié l'enfant à une autre domestique plus âgée. Sur la réclamation qui lui a été faite, cette personne nia impertinemment d'avoir eu l'enfant; mais qu'au contraire, la bonne d'enfant avait vendu l'enfant, disait-elle. La mère accablée de douleur, envoya chercher son mari qui s'est adressé à la police. Nous connaîtrons, sans aucun doute, le dénouement de cette affaire aujourd'hui.

HARDIS VOLEURS.—Hier, à midi, deux brigands entrèrent dans la demeure de Mme Wilson, rue Bentod, entre Terpsichore et Félicité. Pendant que l'un deux saisit la dame par le cou, son compagnon ouvrit une armoire et en vola le contenu. Non contents de leur exploit, ils entrèrent dans une autre maison de l'îlot voisin et y volèrent de la bijouterie. Aussitôt que Mme Wilson eut recouvré la voix, elle donna l'alarme dans le voisinage et une foule nombreuse se mit à la poursuite des voleurs qui n'ont pu être découverts.

PREMIÈRE COUR.—La Cour s'est occupée hier de l'affaire "Robert McNeil, alias Bob Johnson, accusé d'avoir assailli le Général Lewis, surintendant des élections, au poll de la rue St-John en juin dernier.

Les témoins étaient le Genl Lewis, G. W. Helm, J. G. Baily, S. N. Moody et Hudson English. Les dépositions sont les mêmes que celles que nous avons publiées lors de l'instruction préliminaire.

Le juri a présenté un verdict de culpabilité après quelques minutes de délibérations.

RECORDER WILTZ.—Jean Zamora, h. c. l., accusé d'avoir assailli Martha Alexander, a été condamné à cinq piastres d'amende pour bris de paix.

Antoine Otaro, Thérésa Nesbit et Mariano Bila ont dû acquitter chacun une amende de cinq piastres pour avoir troublé la paix et offert de la résistance au caporal O'Callaghan.

Pierre Lartigalot qu'Ida Patterson accusait de l'avoir assailli, a été renvoyé de la plainte.

Mary Halpin s'est plaint d'avoir été battue par Mme Lee.

Mme Murphy est accusée d'avoir insulté et assailli R. Pietri.

ECOLES PUBLIQUES.—La Direction des Ecoles Publiques du Deuxième District s'est réunie mercredi soir.

La démission de M. Thornton, principal de l'école supérieure des garçons, a été acceptée.

Les principaux, les principales et les comités visitant présentent des rapports favorables sur l'état des écoles.

Le comité des maisons d'Ecole a fortement recommandé de faire assurer les bâtisses et la bibliothèque. Il a consulté l'avocat, M. L. Charvet, au sujet des réparations à faire à la maison d'école du Chemin du Bayou et il a agi d'après son opinion. L'agent du propriétaire a commencé de suite les réparations demandées. Le Board a alloué $2000 pour agrandir la maison d'école de la rue Bienville.

Correspondance parisienne de l'Abeille.

Paris, le 10 novembre 1859.

En dehors des criailleries de l'Angleterre à l'endroit de l'expédition espagnole contre le Maroc, et des préparatifs pour l'expédition anglo-française contre la Chine, rien de bien saillant en politique, du côté de la France surtout. On s'amuse au château impérial de Compiègne, et tout est dit.

Il est bien entendu que je ne considère pas comme un événement politique de haute importance, la signature définitive du traité de Zurich. La nouvelle officielle de la conclusion de ce traité n'était pas encore arrivée ce matin à Paris; elle y arrivera vraisemblablement cette après-midi, car d'après les renseignements que je possède, puisés à bonne source, tout a dû être terminé hier. Je dis que ce n'est plus un événement de haute importance, puisque le résultat était prévu et que rien ne devait sortir de général, de ces conférences dont on s'explique aujourd'hui moins encore que jamais, les lenteurs. Les conférences de Zurich auront démontré la nécessité d'un Congrès dont tout le monde avait dès le premier jour, prévu la réunion; elles ne sont, par cela même, réussi à consommer l'œuvre de paix, et ont roulé, principalement sur des questions d'intérêts intérieurs, si j'osais m'exprimer ainsi, à régler entre le Piémont et l'Autriche.

Le sort de l'Italie, à proprement dire, n'a pu être ni réglé ni même discuté à Zurich. Ce sera la tâche réservée au Congrès, et même, voyez à quoi peuvent conduire des lenteurs en politique—on se demande, aujourd'hui, à quoi servira le Congrès, et ce qu'il pourra résoudre de plus positif que ce que l'Italie a résolu elle même. Si ces lenteurs ont été calculées, rien de mieux, et, j'aime à croire que le calcul, en effet, a joué un grand rôle dans les conférences de Zurich. S'il en était autrement, il faudrait accuser la politique des deux empereurs d'imprévoyance, d'imprudence même. Sans préjuger de ce qui serait fait ultérieurement, tout en insistant ouvertement et incessamment sur la résolution de restaurer les ducs de de Toscane et de Modène, tout en répétant qu'aucune atteinte ne saurait être portée au pouvoir temporel du Pape, ce qui impliquait la réintégration des Romagnes dans les Légations, on ne se départissait pas du principe de la non intervention à main armée. C'est ce qui ressort à nouveau de la lettre de l'empereur Napoléon au roi de Sardaigne. Les Italiens du centre ont pris la question des lors, par le bon bout. Ils ont marché de l'avant, sans tenir compte de ce qui se disait autour d'eux, et fort de cette déclaration de non intervention qu'ils n'avaient plus à redouter, ils ont continué patiemment et avec succès l'œuvre de constitution qu'ils avaient entreprise sous de si heureux auspices. Ils viennent d'y mettre le comble.

L'événement dominant de la situation italienne, actuellement, est le vote récent des assemblées des trois duchés et des provinces romagnoles, vote unanime qui vient d'élire le prince de Savoie-Carignan, régent avec pleins pouvoirs. Ainsi donc, la régence du prince de Carignan signifie à la fois le maintien de l'annexion au Piémont, la reconnaissance d'un principe d'autorité, et la nécessité d'une unité de pouvoirs dont le meurtre du colonel Anviti a démontré l'urgence. Bien des vœux, à coup sûr, au point de vue des intérêts de l'Italie centrale dont la cause se trouve ainsi, définitivement gagnée, sans l'intervention du Congrès qui n'aura, ce me semble qu'à confirmer des faits acquis. Vous voyez, Messieurs, ainsi que je l'ai constaté dans les lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser d'Italie, que cette révolution aurait été la plus pacifique du monde et la plus régulière qu'il soit possible de concevoir. On ne pouvait s'attendre à moins après le début si plein de calme, si conforme aux sentiments généraux des populations, et qui comportait une unanimité si exemplaire.

On se demandait, hier, dans quelques cercles, quelle attitude le roi Victor-Emmanuel prendrait en face du vote des duchés, après les termes si explicites de la lettre de Napoléon III. Cette attitude ne saurait être douteuse, à ce que je pense. Le roi Victor-Emmanuel acceptera pour le prince de Carignan la régence qui vient d'être dévolue à celui-ci. Pour les gens sensés, si inattendue et à ce point de vue, si inexplicable que soit la lettre de l'empereur Napoléon, cette lettre laisse toujours subsister le principe de la non-intervention. La *Patrie* dont vous connaissez les tendances pour le pouvoir impérial disait, ces jours derniers: "l'empereur a solennellement déclaré que les princes déchus ne seraient pas imposés par la force. Il est alors bien certain que les vœux des populations de Toscane comme de celles de Modène ne seront l'objet d'aucune contrainte et qu'elles ont le droit de régler leurs destinées dans la plénitude de leur droit de souveraineté." Je fais les vœux les plus ardents pour qu'il en soit ainsi, mais on ne saurait, même après un si heureux dénouement, contester que la politique impériale à l'égard de l'Italie centrale aura été, en plein d'une habileté machiavélique vis-à-vis de l'Europe, ou inférieure à tout ce que l'on peut imaginer, en se laissant vaincre par l'obstination généreuse d'un peuple en quête de son indépendance.

Les démentiments qui s'étaient manifestés dans les hautes régions du pouvoir dans le Piémont, se sont effacés peu à peu. Il eût été regrettable que ce fût du foyer où l'on doit trouver l'exemple de l'ordre et de l'entente parfaite que fût venu, au contraire, l'exemple du désordre et de la confusion. La réorganisation administrative du nouveau royaume a été menée à bonne fin. Les divisions administratives disparaissent et sont remplacées par dix grands centres dans les anciens Etats, et sept en Lombardie. Dans chacun de ces centres, le gouvernement sera représenté par un gouverneur assisté d'un vice-gouverneur. Les intérêts locaux sont confiés à un conseil choisi parmi les électeurs de la province. Une large application de la liberté est faite dans cette nouvelle organisation du royaume.

Je vous avais annoncé, je crois, dans ma précédente lettre, que l'emprunt piémontais avait été retardé. A peine ouvert, il a réussi en quelques jours au-delà des sommes demandées; il paraît probable que l'on aura le double au moins de la somme demandée.

J'arrive à l'expédition franco-anglaise en Chine. Rien que rien, n'est encore officiellement publié à cet égard, je puis pourvoir vous donner quelques renseignements sur la formation des deux corps expéditionnaires français et anglais qui formeront une véritable et importante armée; les Anglais fourniront 12,000 hommes de troupes, et la France deux brigades, quatre batteries d'artillerie, deux compagnies du génie, une compagnie des équipages du train. L'ensemble des troupes de débarquement pour être évalué à 20,000 hommes. Quant aux officiers généraux qui doivent être appelés au commandement de ces troupes, rien n'est encore décidé à cet égard. Il vous a parlé du général Trochu, jusqu'à ce moment c'est lui qui a le plus de chance. On désigne le vice-amiral Charner comme devant commander en chef la flotte expéditionnaire. Deux régiments d'infanterie ont reçu l'ordre de se tenir en marche pour le port d'embarquement; ce sont le 102e et le 103e; ces régiments de création nouvelle seront formés pour l'expédition des volontaires de tous les autres régiments; c'est ainsi que l'on a formé le régiment d'infanterie de marine qui, sous les ordres du colonel de Vassoigne, doit faire partie de l'expédition; on l'a recruté dans les quatre régiments de l'arme. Les bâtiments sont presque tous prêts dans le port de Toulon.

L'expédition française sur les frontières du Maroc est également menée, et j'annonce le plus complet a été obtenu. Après le premier fait d'armes que je vous ai signalé dans ma dernière lettre, le gouvernement de l'empereur a eu avis d'un nouvel heureux fait. Voici la dépêche télégraphique reçue hier à Paris, et transmise au ministre de la guerre par le général de Martimprey. Cette dépêche, datée de Sidi-Meaaeahe, est du 29 octobre: "Le général Durrieu a enlevé nos deux divisions Esterhazy et Yusuf, et que le général ... tribus et à se jeter dans le bled. Le général Durieu, manœuvrant habilement, a remporté sur elles un succès qui n'a d'égal que celui de la prise de la Smalah. Outre un butin immense, les bannières des Mehaïa et des Angades sont en son pouvoir, ainsi que les chevaux et les armes de son équipage inées à Sidi-Ezer. Nos troupes sont à merveille. La terreur est partout et de partout on implore merci."

Vous voyez que de ce côté les choses vont rondement. C'est un châtiment infligé à des tribus insolentes qui soulève les colères de la presse anglaise, laquelle persiste à accuser le gouvernement français d'être de complicité avec l'Espagne pour conquérir le Maroc. Le *Morning Herald*, notamment, a pris ce texte, ces jours derniers, pour dépenser toutes les bornes. Il est allé jusqu'à prétendre que "l'Espagne n'a aucun motif raisonnable pour entreprendre la guerre contre le Maroc; que le général O'Donnell offense la Grande Bretagne, et que lord John Russell est bien près de trahir son pays." Voici un des paragraphes les plus curieux de cette sortie violente du *Morning Herald*: "Les hostilités, s'écrie-t-il, vont commencer contre le Maroc, et l'Angleterre qui a prodigué son sang et ses trésors pour obtenir que la mer Noire soit libre, permet, en restant passive, que la liberté de la Méditerranée soit détruite." La *Patrie* a répondu assez judicieusement à ce paragraphe de l'article du *Morning Herald*, que "ce n'est pas sans une certaine surprise que l'Europe verra les possesseurs de Gibraltar prendre un si vif intérêt à la liberté de la Méditerranée." La réponse est courte et juste.

Le maréchal O'Donnell est parti de Madrid pour prendre le commandement en chef de l'expédition. Je vous ai dit que l'enthousiasme était général et très grand en Espagne; dans tous les rangs de la population on recueille des témoignages éclatants de patriotisme et d'abnégation. Les évêques de Burgos viennent de fixer spontanément leur part de contribution dans les dépenses qu'entraînera la guerre. Le clergé tout entier s'associe à ce mouvement. Les étudiants en droit et en médecine à Madrid, au nombre de 460, ont demandé à être incorporés dans l'armée pour aller combattre en Afrique. Sur tous les points de la péninsule on forme des bataillons de volontaires. Il se passe enfin, en Espagne, quelque chose de semblable à ce qui s'est passé en France au moment de la guerre de Crimée et de la campagne d'Italie. Il semble que l'esprit guerrier du moyen âge que l'on pouvait croire étouffé chez les peuples modernes, se réveille dans toute sa vigueur. On aurait pu croire que l'enthousiasme pour les spéculations industrielles avait éteint l'enthousiasme militaire et patriotique; vous voyez qu'il n'en est rien!

"A Tanger, dit le *Moniteur de la flotte*, la fuite continue en masse; les juifs s'en vont tous à Gibraltar et les étrangers profitent des derniers batiments espagnols pour réclamer passage à leur bord. Les quais présentent depuis quelques jours un aspect navrant. Les Maures ne laissent partir aucune femme du pays, et se livrent à toutes sortes d'actes de barbarie sur celles qui veulent enfreindre cet ordre formel."

Le gouvernement espagnol a adressé aux agents diplomatiques étrangers une circulaire expliquant les motifs de la guerre contre le Maroc. Il a donné l'assurance, dans ce document, "qu'il ne s'emparerait d'aucun territoire vis-à-vis de Gibraltar." Du moins est-ce le *Morning Post* qui souligne cette dernière phrase.

Nous ne tarderons pas à recevoir des nouvelles de l'expédition; on rapporte la nouvelle d'un premier combat qui se serait engagé entre un batiment espagnol et une corvette marocaine. Cette dernière aurait été obligée, après un combat acharné, d'amener pavillon.

Le roi des Belges paraît être fort gravement malade. L'état de sa santé qui inspire même d'assez vives inquiétudes a empêché le roi Léopold d'ouvrir en personne la session des chambres belges. Cette solennité qui a eu lieu mardi, s'est accomplie sans cérémonial et sans discours du trône. Un fait bien singulier vient de se passer en Belgique, la terre sacrée de la liberté. M. Louis Blanc n'a pu être admis à séjourner à Bruxelles dont l'entrée lui a été interdite. Ce fait qui paraît monstrueux, à son attention cependant. M. Louis Blanc qui ne vint pas habiter de l'amnistie, comme vous savez, se rendait, dit-on, à Bruxelles pour lire en séance publique une protestation contre l'amnistie. Le gouvernement belge aurait tenu à cœur d'éviter ce scandale contre un des actes politiques les plus intelligents de l'empereur Napoléon avec qui le roi Léopold a contracté une étroite alliance dans les entrevues de Biarritz.

A l'intérieur, rien de particulièrement remarquable. La cour est à Compiègne et dans les fêtes, ainsi que je vous l'ai dit en commençant. C'est un temps de vacance pour la politique.

Je vous ai annoncé qu'un avertissement avait été donné au journal le *Correspondant* à propos d'un article de M. de Montalembert. L'article publié ensuite en brochure a été saisi par le parquet, et des poursuites judiciaires ont été intentées contre M. de Montalembert. Nous aurons donc avant peu une nouvelle édition du procès qui a fait, l'an dernier, tant de bruit.

Un avertissement vient d'être également donné à un journal légitimiste de la province, l'*Union de l'Ouest*, "pour s'être efforcé par des allusions, injurieuses, de rendre suspectes les intentions solennellement exprimées par l'empereur envers le Saint-Père." Ce sont les termes dans lesquels est conçu l'arrêté préfectoral.

Un incident assez significatif vient de se produire dans le département de l'Oise, au sujet de l'élection d'un membre du conseil général de ce département. Le maire d'une ville ayant été suspendu de ses fonctions, le conseil municipal tout entier a donné sa démission.

Le *Moniteur* de ce matin ne contient rien qui mérite de vous être signalé.

XAVIER EYMA.

Revue Européenne.

Nous avons reçu hier nos journaux d'Europe apportés par l'Africa, nos dernières dates par cet arrivage sont du 12 novembre pour l'Angleterre et du 10 pour le continent.

On lit dans l'*Indépendance Belge*:

Le ministère des affaires étrangères à Paris est assuré de la signature de la paix, que déjà le chef de cette administration, M. le comte Walewski, a transmis à tous les agents diplomatiques français à l'étranger une circulaire concernant les arrangements conclus à Zurich.

A Bologne, l'Assemblée constituante vient de prendre quelques résolutions importantes qui complètent le vote par lequel elle a adhéré à l'institution d'une régence dans l'Italie centrale. Elle a proclamé le statut sarde, déchargé de ses fonctions le gouverneur général, M. Cipriani, et choisi pour le remplacer M. Farini, dictateur de Parme et Modène, jusqu'au jour où le prince de Carignan aura pris possession de la régence.

M. Farini a accepté la mission que les députés romagnols lui ont confiée. Par une proclamation datée de Modène, il expose les raisons qui dictent sa conduite et celle des populations des Légations. Il réclame pour elles le droit de disposer d'elles-mêmes.

La tranquillité de la Péninsule est à ce prix, car si celle-ci est prête à donner des garanties convenables de son repos, à la condition qu'on la laisse maîtresse de ses destinées, elle sent aussi qu'elle ne pourrait plus conseil que de la justice et de son honneur, s'il lui était démontré que la légitimité et la sagesse sont des vertus inutiles pour se soustraire au joug du passé.

Ce langage si fier et si patriotique aura du retentissement en Italie et dans les conseils de l'Europe. Il est fondé sur le droit et sur la raison. Si les arbitres de l'Italie en reconnaissent la légitimité, la question si compliquée qui s'agite devant eux se résoudra d'elle-même.

A Bologne, M. le comte Pepoli, ministre des finances, a lu, avec le mémorandum adressé par le gouvernement des Romagnes aux puissances de l'Europe,—document que nous avons reproduit,—un message qui rappelle les calomnies dirigées contre les chefs du mouvement dans les Légations, et qui expose la situation financière de ces pays, depuis leur séparation des Etats Romains. Cette situation est fort satisfaisante, n'il est vrai que le bilan des quatre mois de l'administration actuelle se solde par un boni de 1 million 600 mille francs. Après avoir entendu ce message, l'Assemblée en a adopté les conclusions, tendantes à l'institution d'une régence commune pour les Légations et les autres Etats de l'Italie centrale, au profit du prince de Savoie.

A Florence les choses sont moins avancées. L'Assemblée toscane ne s'était réunie qu'hier, mais aujourd'hui une résolution identique y sera arrêtée. La proposition de la régence du prince sarde a été renvoyée à l'examen de ses sections et, lorsque le vote a été proclamé, les tribunes ont éclaté en applaudissements frénétiques. Le président a dû se couvrir pour mettre un terme à ces manifestations.

Des nouvelles de Rome, du 5, annoncent la convocation de la consulte des finances pour la fin de ce mois et parlent d'une révision des lois civiles confiée à une commission de cardinaux.

L'impression produite à Vienne par la lettre de l'empereur Napoléon au roi Victor-Emmanuel pour le règlement des affaires d'Italie n'a pas été très-favorable. Il était facile de le prévoir, et le *Journal des Débats* avait raison de demander si les concessions proposées dans ce document impérial avaient été concertées avec le cabinet autrichien et acceptées par lui. A Vienne, on se prononce pour la négative, ces concessions dépassant la partie des stipulations auxquelles l'empereur François-Joseph aurait entendu souscrire à Villafranca.

Le banquet annuel du lord-maire de Londres, qui offre d'habitude aux ministres l'occasion de s'expliquer, en l'absence du Parlement, sur l'ensemble de la situation politique et sur l'état des principales questions pendantes, a eu lieu hier soir. C'est le ministre de l'intérieur, sir G. Cornewall Lewis, qui a cette fois porté la parole au nom du gouvernement. Son discours ne jette aucune lumière nouvelle sur les questions italiennes, ni sur les conditions auxquelles l'Angleterre participera au Congrès. Il a constaté seulement que le cabinet de Saint-James n'a pas encore eu à donner son adhésion à la réunion de ce Congrès, parce que jusqu'à présent aucune invitation ne lui a été adressée, mais il a dit qu'il en entrerait l'invitation des puissances et qu'elle serait pris part à la guerre.

Si une telle invitation parvient ultérieurement au gouvernement de la reine, il délibérera sur la conduite qu'il doit suivre. Mais, dès à présent, il déclare qu'il doit à l'Italie, autant qu'il dépend de lui, [illegible] ... déclarations de son collègue, le ministre des affaires étrangères, il est résolu à maintenir celui le principe qu'aucune contrainte ne soit exercée sur les Italiens pour leur imposer un gouvernement dont ils ne voudraient pas, ou pour restreindre la liberté de leur choix.

Les armements de l'Angleterre, et les dangers extérieurs dont elle peut se trouver menacée, ont naturellement aussi occupé leur place dans le discours ministériel, et ... le rapport ... Tout en proclamant la nécessité de prendre des mesures de précaution, le ministre de l'intérieur a affirmé qu'il n'existe aucun motif de craindre un danger d'invasion, et ... au moment actuel, d'un côté, les puissances du continent et de l'autre la Grande Bretagne. Le discours de sir G. Cornewall Lewis a déclaré que ... la confiance de ... les dispositions générales ... ne recevait ... aucune ... amicales.

Des dépêches officielles du général de Martimprey, publiées au *Moniteur*, donnent les meilleures nouvelles de l'expédition française ...

—Les préparatifs guerriers de l'Espagne touchent à leur fin; 25 l'armée pourra s'embarquer si le temps le permet, et elle arrivera en Afrique dans un moment favorable, car le général Martimprey vient de remporter une nouvelle victoire sur les Marocains, et on parle d'une grande insurrection dans les provinces du Sud. Nous publions plus loin le décret qui nomme le maréchal O'Donnell commandant en chef et lui confère de grands pouvoirs. Le maréchal est, le 1, parti pour Algésiras.

—On écrit de Madrid le 3 novembre:

"Le clergé espagnol manifeste un admirable patriotisme; des évêques ont déjà offert à la Reine des subsides pour l'expédition par les sentiments les plus exemplaires. Le primat de Tolède et son chapitre viennent d'envoyer une commission auprès du gouvernement pour offrir un prélèvement de 3 à 16 pour cent sur leurs émoluments, ainsi que tous les services qu'ils pourront être en état de rendre pendant la guerre. Le patriarche des Indes a adressé à l'armée une lettre pastorale remarquable à la fois par les sentiments chrétiens et par l'enthousiasme qui l'ont dictée.

—On écrit de Turin:

"Nous annonçons avec peine aux amis de l'art que la salle des Doges, à Venise, menace de s'écrouler; une fresque du plafond s'est crevassée, laissant tomber des plâtras. Cette salle est la plus vaste des palais de l'Europe; elle contient le plus grand tableau du monde, œuvre du Tintoret, avec plus de 300 personnages, et représentant le bonheur des Elus."

"L'amirauté anglaise vient d'ordonner, dit-on, la construction de deux béliers à vapeur (ceuse-d'âmes), un à Glasgow et l'autre à Barking-Creek. Ces béliers doivent être des navires d'un fort tonnage, avec des machines de 1,250 chevaux de force. On exige qu'ils soient construits d'une forme telle qu'ils puissent, avec toute la vitesse donnée par ces forces machines à vapeur, aborder tout navire, et broyer ainsi leur antagoniste, sans autre perte pour leur côté que celle d'une fausse étrave dont ils seront pourvus.

—Tandis que nous accusons les Chinois de barbarie, il se passe à Pékin des choses qui ne font beaucoup d'impression sur les mœurs des salons de Paris. On en peut juger par les révélations que nous apporte la *Gazette de Pékin* (le Moniteur du Céleste-Empire), et que le *Journal des Débats* résume dans les termes que voici:

"On trouve, dit-il, dans un des numéros du journal officiel chinois, le rapport d'un censeur, qui dénonce à son souverain la fâcheuse tendance du siècle. On dépense trop d'argent en fêtes de toute sorte, et particulièrement en spectacles et en représentations d'amateurs ou en comédies de société. Selon le censeur, les plus grandes familles jouent à chaque occasion des pièces de théâtre, et les plus grands personnages ont le tort de paraître sur la scène. Mais la *Gazette de Pékin* ne rapporte pas, en même temps, que l'Empereur a nommé le censeur de la décadence, et se tait sur ... les coupables, et que le censeur, tremblant, a déclaré qu'il n'avait parlé qu'en général, et qu'il lui était impossible de désigner personne.

"L'explication de la conduite du censeur est des plus instructives: il paraît que les personnages remplissant des hautes fonctions ont exposé à une peine très-grave s'il se trouve point au moins une foi bonne les trois mois quelque chose à reprendre ou à dénoncer aux rigueurs de l'autorité supérieure. De là ces dénonciations générales suivies d'un silence embarrassant. On ne sait quel fait la figure la plus ridicule dans ce système, du censeur qui est obligé de trouver quelque désordre à censurer, ou du gouvernement qui s'imagine amener par de semblables mesures la répression des abus et l'amélioration des mœurs publiques."

—La *Presse* rappelle, à propos de la lettre de l'empereur Napoléon au roi Victor-Emmanuel, conçu et rédigé par l'abbé Gioberti et adopté par plusieurs des chefs du mouvement de 1848, fut proposé alors aux princes Italiens. Elle croit que le projet dont l'Empereur conseille aujourd'hui l'adoption, n'est pas davantage praticable, parce qu'il est également contraire aux dispositions des Italiens, et aux ... politiques ... et voici comment elle s'exprime à ce sujet:

"Les petits Etats tendent à disparaître; nous n'examinons pas si c'est un mal ou un bien, nous constatons le fait. Il y a deux siècles, les Etats de second et de troisième ordre avaient une importance politique et militaire que leur a fait perdre depuis longtemps la formation des grandes monarchies. L'impuissance des républiques fédératives est l'un des plus constants enseignements de l'histoire, et si les Etats-Unis d'Amérique ont, jusqu'à présent du moins, fait exception à la règle, c'est qu'ils ont eu le bonheur de confiner à des peuples faibles et à des contrées sauvages, au lieu d'avoir sur les flancs comme l'Italie, deux puissants Etats, tels que la France et l'Allemagne.

"La Confédération italienne ne serait, très probablement, qu'une copie de la Confédération germanique, et la perspective n'a pas séduisante. Le Piémont s'y trouverait toujours en minorité, et l'Autriche, reprenant bien vite ce qu'elle a perdu sur le champ de bataille, y exercerait, comme puissance italienne, la prépondérance qui lui été contestée et enlevée comme puissance étrangère. Son intervention, qui a été la principale cause de la guerre, s'appellerait exécution fédérale, et, sous ce nom, elle serait tout aussi ... Si les Etats confédérés font des lois contre la liberté de la presse et de la tribune, contre la liberté des cultes et la liberté de conscience, le Piémont, à coup sûr, résistera. S'il est abandonné par les populations, c'est la liberté qui succombe; s'il est soutenu, voilà les convulsions, la guerre civile, l'anarchie. Dans tous les cas, que devient la Confédération? Il y a une difficulté bien autrement grave et radicale qui arrive avec, c'est que la Confédération italienne donc la pays des chimères; mais c'est là un sujet qui veut être traité à part."

Un schiarimento per l'Italia Centrale
—
Sottoscrizione nazionale iniziata dal generale Garibaldi.

AGLI ITALIANI.

Mentre agli Italiani come i popoli dell' Italia Centrale lo sguardo agli avvenimenti consigli dall' ultima guerra ... Ed è dal piú seno commossi i medesimi popoli nel l'istanto di mostrar anche col fatto al mondo intiero ... [illegible]

Parma, Modena, Toscana e Romagna fatta percie loro difensiva ed offensiva chiamarono al comando delle loro armate i generali Fanti e Garibaldi uomini i di cui nomi soltanto valgono un esercito. ... [illegible]

Ad un appello fatto le varie parti d'Italia ... [illegible]

... Nuova Orleans, 30 Nov. 1859.

MARIÉ, le 29 novembre dernier, à l'église de l'Annonciation, par le Rév. Doctor, JOSEPH MARS à PHILOMENE THEODORE, tous deux de cette ville.

Décédé hier matin, à 7 heures et demie, LOUISE ALICE, âgée de 2 ans, fille de J. B. Crozat et de dame Aurore Morin. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de chez son père, rue Girod, entre Baronne et Union. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister à ces funérailles.

Décédé, ce matin, à 5 heures, JIMMY PERCY, âgé de 5 ans et 5 mois. Son corps est exposé chez son père, Félix Percy, No. 134, rue de l'Esplanade. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴ ... [illegible]

APPRENEZ L'ANGLAIS! Par pratique, Une pratique éclairée et facile, ... Les personnes de 3 à 60 ans, Qui ont l'habitude ... Chez le Prof. Brette, No 15, rue St-Charles. N. B.—Les personnes qui n'ont que peu d'argent à dépenser doivent se présenter maintenant pour commencer JEUDI, 1er décembre, car les prix sont à la portée de toutes les bourses ...

Sociedad Mexicana de Beneficencia. ... Nueva Orleans, 2 diciembre 1859. ... J. L. CARRERAS, secretario.

Instruction privée. J. J. ESCAUB, professeur de Français, d'Anglais et d'Espagnol, de Latin, de Mathématiques, etc., ... No 177 rue Bourbon, entre Ste Anne et Dumaine.

PARURES! PARURES!! REÇU PAR STEAMER Un assortiment de parures pour Bals, Théâtres et Soirées. Faïques, Cachepeignes, Epingles pour Coiffures. Haute nouveauté Parisienne. Aussi un assortiment de l'objets Bostés et frères. Articles de fantaisie pour Bals. LION & PINSARD, 34 à 36 ... rue Royale ...

MERCERIE! MERCERIE!! ... LION & PINSARD.

Consulat de France. AVIS.—MEMBRES ... 1860. ... [illegible]

ATTENTION. VENTE SANS RÉSERVE! Amandes, Eau-de-vie française en douzaine, Absynthe en douzaine. ... Bernard Turpin.

VENTE A CRÉDIT. 300 lots d'habillements d'hiver, Chemises et caleçons en mérinos, chemises blanches, etc. ...

VENTE A CRÉDIT. 100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. ...

AUX HABITANTS SUCRIERS. ... VALERY LANDRY.

SPECIALITÉS du Dr VERGÉ. ... Chez FABRE LACAUSSADE, Pharmacien, Rues Orléans et Bourbon.

AVIS. ... PAUL E. LARENCE, avocat. Nlle-Orléans, le 1er décembre 1859.

DEMANDE DE COMMIS. ... MACOU FRERES & Co, coin Poydras et Baronne.

... W P VREDENBURGH & CO ... DUPRÉ & DEFFES, 10 Vieille Levée ...

JOHN PETIT, Au Vieux Bossu. ... JOHN PETIT, au Vieux Bossu.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrolton et de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain. ... ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire.

Compagnie de la Presse à coton de la Levée. ... E. MONTEGUT, secrétaire. Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1859.

MODES. Mme J. DAUPHIN, coin Bourbon et St Pierre. ...

M. J. RIVET a l'honneur d'annoncer au public ... PHARMACIE ... DROGUES et PRODUITS CHIMIQUES ... PARFUMERIE ... M. J. RIVET, 66 rue de la Douane.

Mme AUBÉ, accoucheuse, reçue par la Faculté de Paris ... [illegible]

AVIS ... G. CAVAROC & Co, 144 rue Royale. ... A CARRIERE & Co, 26 rue de la Vieille Levée.

NURSE ... ON DEMANDE UNE BOULANGERIE. A vendre pour cause de départ UNE BOULANGERIE. ... Guérison positive. ... MADAME C. LOQUET, ... W. WRIGHT.—100 barils de Whiskey, à vendre par ...

BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS. GARDE DE ... Le bataillon prendra les armes samedi ...

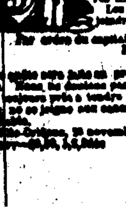

Par ordre du capitaine commandant, P. A. ... Adjudant. Nlle Orléans, 30 novembre 1859.

Bataillon des Chasseurs à pied de la Louisiane. A UNE réunion des membres de la 1re compagnie ... A. LASALLE, secrétaire ... AVIS SPÉCIAL. Aux membres de la 2me Compagnie des Chasseurs à pied de la Louisiane. ... E. VAILLEUR, capitaine. J. A. GAZAGAVANT, Sergent-major.

A vendre. La goëlette JAMES MAYA, ... TURCOTTE & BLANCARD.

BIJOUTERIE NOUVELLE, ET DU DERNIER GENRE. OUVERTURE AU No 58 RUE DU CANAL, TROIS CHAMBRES ... MONTRES ... BIJOUTERIE riche en pierreries, DIAMANTS, CORAIL, CAMÉE, PERLES, &c, &c. ... Poudres françaises, Argenterie de tous genres, Argenterie plaquée, Services, hutliers, Couteaux, fourchettes, &c, &c. Un grand assortiment de Lunettes, Taille, Complexes, &c. ... W. A. WILSON.

Collège de Spring-Hill. ... L. CURIEZ, S. J.

TABLE-D'HOTE. MAISON COUDREAU, Rue Royale 36, au 1er, entre St Louis et Conti. ...

Lorgnettes de Théâtre, C. DUHAMEL, 46 rue de Chartres. ...

$50 de Récompense. ... ALBERT ...

Demande. ... [illegible]

A VENDRE. UNE jeune ... [illegible]

Changement de domicile. ... CHAUDIÈRES ... JUAN Y DE IGARRA. ...

CHARLES LAMM, MAGASIN DE LINGE FAIT. Pour hommes, jeunes gens et enfants. Chapeaux, Casquettes et Lingerie, RUE POYDRAS NO 107 VIEUX—No 186 NOUVEAU. ...

A vendre ou à louer. ... W. F. CHAPMAN.

AVIS. ... CHARLES CASTAING.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU TEXAS DE LA NLLE-ORLÉANS. ... A. M. GENTRY, Président.

Banque d'Amérique. Nlle Orléans, 16 novembre 1859. ...

NOUVEAU MAGASIN DE MEUBLES Manufacturés à New York et à la Nlle Orléans, par des ouvriers français. MARTIN-KLEIN, tapissier, No 91, RUE ROYALE, Entre Saint-Louis et Conti. ...

MAISON E. GUITTARD ... NOUVELLES MARCHANDISES EXCESSIVEMENT BON MARCHÉ!!! ...

GRANDE REDUCTION. Kerosene. Kerosene. ... JUSTIN CASSERGUE & Co. ...

MARIA & DREVILLE, RUE DE CHARTRES ...

Négres cuisiniers à vendre. ... GAVINO LEGUI. ...

Moniteur de la Flotte. LE soussignés ... M. XAVIER EYMA ... G. OSPENBS & Co. ...

AVIS. ON demande ...

MARCHANDISES, MARCHANDISES. ... PINCKARD, STEELE & Co. ...

MUSIQUE
PIANOS! PIANOS!
RUE ROYALE, No. ...
A. ELIE.
Un grand assortiment de MUSIQUE.
Comprenant toutes les nouveautés pour chant, piano, etc., etc.
INSTRUMENTS.
PIANOS DE H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition universelle.
INSTRUMENTS DE SAX.
Fournisseur des musiques de l'Empereur
... POUR TOUS LES INSTRUMENTS.

BURNOUS—BURNOUS. Au magasin populaire de nouveautés THEODORE DANZIGER. Encoignure des rues Royale et St Philippe, ... Vient de faire l'ouverture de 300 Magnifiques Manteaux ET BURNOUS EN DRAP. ...

THEO. FROIS, RUE DU CANAL 125, ... THEO. FROIS.

POYDRAS MARKET RED STORE.
Gants de peau!! Gants de peau!!
Grand sacrifice,
Reçu et en vente chez
MACOU FRERES & Co
No 177 encoignure Poydras et Baronne, ...
300 douz. GANTS JOUVIN à 50 CENTS LA PAIRE!!!
AUSSI:
Un magnifique assortiment de marchandises de ...

GRAND DEBALLAGE!
RODET & GUYDAN ... MAISON ROUGE No 1, ... RODET & GUYDAN, encoignure Baptist et Condé.

PIANOS RICHES, A DOUBLE PERCUSSION. De beaucoup supérieurs à ce qui s'est fait jusqu'à ce jour. A. PERIER ... RUE ROYALE ...

AVIS. QUATRIÈME COUR de la Nouvelle-Orléans ... J. H. WALTON, ...

Hotel du Nord ... E. GEORGE. ...

MARCHANDISES SÈCHES F. A. RABOS, ...

BARGAINS BARGAINS! ...

Avis. ... À louer ou à vendre. ... Changement de local. ...

Graines de jardinage. ...

GLACES GLACES!! VICTORIN GUETTE 41 RUE ROYALE, ...